

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-708 DU 30 DECEMBRE 1993
/MFPRA/DGFP/DGCA

inscription
portant .aux tableaux d'avance-
ment au titre de l'année 1991 de cer-
tains Fonctionnaires des cadres de la
catégorie A, hierarchie I des Services
Techniques (Agriculture - Elevage -
Génie Rural), en tête YOULOU (Alphonse)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut commun
des cadres de la catégorie A, des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le Décret n° 65/170/BE du 25 Juin 1965 réglant l'avance-
ment des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des intérimaires des Ministres ; le circuit
(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant/ d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives ;
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 déblocage des eff
financières des avancements, des révisions des situations administrati-
ves ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administratives Paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville en date du 10 Janvier 1993.

SECRET

.../...

Article 1er : Sont inscrits aux tableaux d'avancement au titre de l'année 1991, certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie supérieure des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Génie Rural) dont les noms suivent :

A/AGRICULTURE

Ingénieur d'Agriculture en Chef

Pour le 2° échelon à 2 ans

- YOLOU (Alphonse) Ranch Douila
- BOUSSIENGUE (Daniel) Brazzaville

Pour le 3° échelon à 2 ans

- ITADI (Jean) Brazzaville
- BANTSIMBA (Jean) Brazzaville
- NIAMAZOK (Paul) Brazzaville

Pour le 4° échelon à 2 ans

- NIAYOUKOU (Jean François) Brazzaville
- MBOKO Justin Brazzaville
- MOSSIMBI (Paul Valentin) Brazzaville
- MOYO Justin Brazzaville
- TCHICAYA (Joseph) Amb. du Congo Rome
- YOKA Paul Brazzaville
- KANI (MARC) Brazzaville

B/OPTION ELEVAGE

Vétérinaires Inspecteurs en Chef

Pour le 2° échelon à 2 ans

- ONDIA (Daniel) FEK Brazzaville

Pour le 4° échelon à 2 ans

- GOMA - KICK (Anatole) Bangui
- ONGAGNA - YOKA Pascal Brazzaville
- MAKOUNBOU-MBEMBA (Daniel) Brazzaville

C/OPTION ZOOTECHNIE

Ingénieurs Zootechniciens en Chef

Pour le 2° échelon à 2 ans

- BIKAWA (Théophile) SDR Mindouli

Pour le 3° échelon à 2 ans

- MANTADI (Simon) Brazzaville

D/GENIE RURAL

Ingénieur du Génie Rural en Chef

Pour le 2° échelon à 2 ans

- LIWANGA-VAKAZI (Zéphirin) Brazzaville

.../...

N^o 5
Article 2 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

Brazzaville, le 30 Décembre 1993

LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES ADMINIS-
TRATIVES,


- Jean Prosper KOYO -


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

- JORC 2
- SGG/BC 2
- DGFP/DGPCE 18
- DGB 2
- DGCF 2
- MAE 2
- SGAE 2
- DAAFJP/DOS 39
- CRF 2
- B/STAT/DGPCE 2
- INTERESSES 18.-

